

Leviers de la décarbonation

Afin d'atteindre les objectifs européens de neutralité carbone, ArcelorMittal s'appuie sur 3 solutions.

La circularité de l'acier



Le recyclage de l'acier sur le site de Dunkerque a doublé depuis 2022. Les travaux effectués ont déjà permis de **diminuer de 8% les émissions de CO₂**.

Le saviez-vous ?
L'acier est recyclable à l'infini !

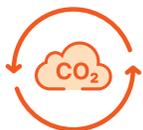
La production d'acier à basse émission de CO₂



Grâce au nouveau procédé de fabrication, le charbon sera remplacé par de l'électricité et du gaz naturel puis par l'introduction d'hydrogène, permettant ainsi de **réduire nettement les émissions de CO₂**.

Le saviez-vous ?
Il s'agit du projet pour le site d'ArcelorMittal Dunkerque.

La voie Smart Carbon



En combinant différentes technologies et innovations, l'objectif est de **capter, stocker ou réutiliser le CO₂** présents dans les gaz industriels.

Le saviez-vous ?
Le CO₂ peut être réutilisé dans différentes industries.

Les chiffres clés

 **-35%**
d'émissions de CO₂ d'ici à 2030

 **6,8**
millions de tonnes d'acier produit par an
(40% de la production française)

 **1,8**
milliard d'euros investis

1,8 > **0,5**
tonne de CO₂ émise par tonne d'acier **aujourd'hui**
sur la nouvelle filière

Ne pas jeter sur la voie publique. Création Point Triple - Juillet 2024 - Imprimé par Fleurus Copy - Papier xxx-ArcelorMittal France Société par Actions Simplifiées au capital de 707769062 euros
Siège social 6 rue André Campira Immeuble "Le Cézanne" 93200 La Plaine Saint-Denis Cedex N° RCS 562094425 RCS Bobigny



Projet de production d'acier à basse émission de CO₂

PLUS
d'innovations industrielles

MOINS

35% d'émission de CO₂ pour 2030

Concertation continue

Continuez à vous informer et à vous exprimer, votre avis compte !

 www.concertation-amf-decarbonation.fr

Financé par



Raison d'être du projet

Implanté depuis plus de 60 ans au cœur du bassin industriel dunkerquois, ArcelorMittal est **guidé par la volonté de produire un acier sûr et durable**.

C'est pourquoi, en Europe, ArcelorMittal s'est engagé à :

- Réduire de **35% ses émissions de CO₂** d'ici 2030
- Atteindre la **neutralité carbone** en 2050

Le projet proposé pour le site d'ArcelorMittal de Dunkerque permettra, à son terme, la réduction de 6% des émissions industrielles nationales de CO₂.

La concertation continue

Concertation continue sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public. Madame Anne-Marie ROYAL, garante nommée par la CNDP, poursuivra sa mission d'accompagnement jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique conformément au code de l'environnement.

Contact : anne-marie.royal@garant-cndp.fr



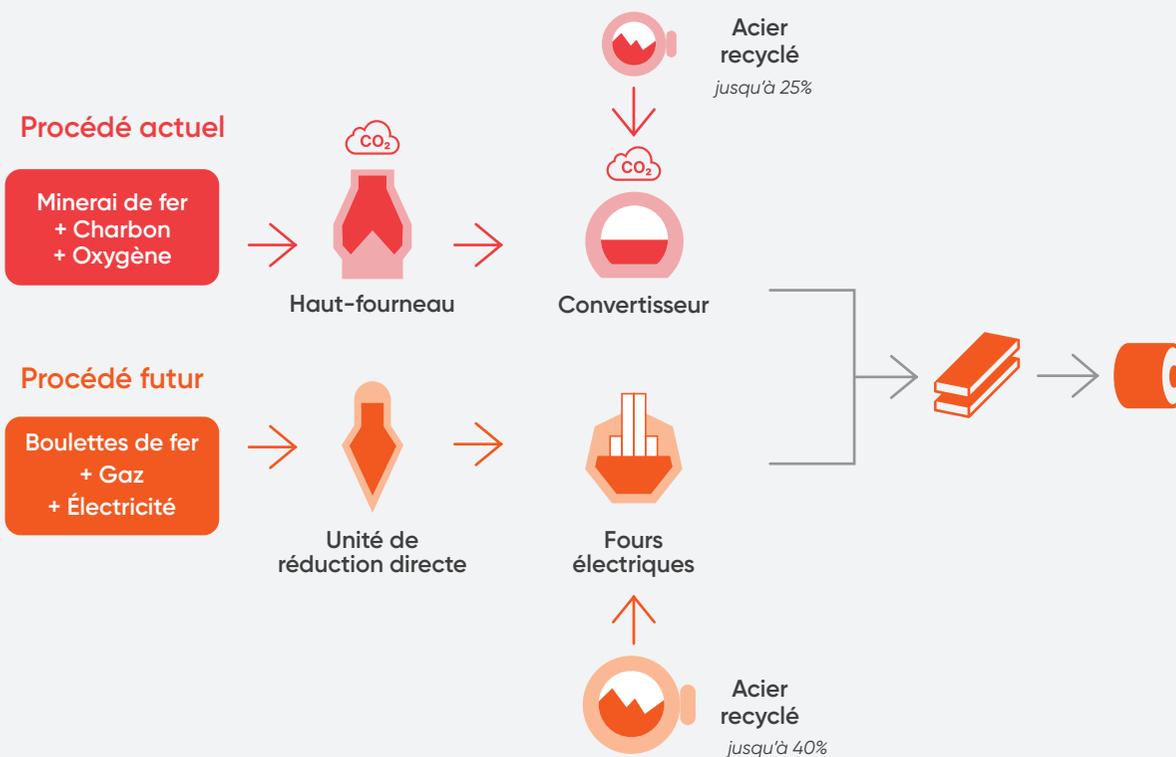
Le projet pour le site de Dunkerque

Le projet a pour objectif de **changer durablement les méthodes de fabrication de l'acier**.

La réalisation de ce nouveau procédé impliquera les installations suivantes :

- Une unité de réduction directe du fer, utilisant du gaz naturel et à son terme un mix gaz/hydrogène,
- Deux fours à arc électrique pour produire de l'acier liquide par fusion,

- Deux fours poches pour l'affinage de l'acier.
- Le projet est porté conjointement par trois maîtres d'ouvrage** : ArcelorMittal France pour le projet de production d'acier à basse émission de CO₂, RTE pour le renforcement de l'alimentation électrique du site et GRTgaz pour le renforcement de son alimentation en gaz naturel.



💡 On vous explique

Haut-fourneau : Installation utilisée pour produire de la fonte à partir de minerai de fer et de charbon.

Unité de réduction directe : Installation utilisant des gaz pour réduire le fer sans passer par le processus de fusion traditionnel du haut fourneau.

Convertisseur : Récipient métallique utilisé pour transformer la fonte liquide en acier en injectant de l'oxygène.

Fours électriques : Équipement utilisé pour fondre le fer pré-réduit et l'acier recyclé en utilisant de puissants arcs électriques.